

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 17h00

Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h30

# compte rendu

## COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

**Objet :** Examen du prix de l'eau 2021

**Date :** Vendredi 04 décembre 2020

**Lieu :** Siège du SIDERM à **SPAY**

**Début de séance :** 11h00

**Fin de séance :** 11h30



DEPARTEMENT DE LA SARTHE



SYNDICAT MIXTE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION MANCELLE



Le quatre décembre deux mille vingt, à onze heures, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, après convocation légale du vingt-trois novembre deux mille vingt, s'est réunie au Siège du Syndicat, 3 rue des Noës 72700 Spay. La Présidente du SIDERM, Madame Martine RENAUT, en a assuré la présidence et l'animation.

*Présents :*

***Pour le SIDERM :***

- ✓ Madame RENAUT Martine ;
- ✓ Monsieur HUBERT Lionel ;

*Assistaient également :*

- ✓ Madame BERTHELOT Mandy ;
- ✓ Madame LALLIER Claire ;
- ✓ Madame BEN MOUSSA Nathalie.

***Pour UFC-Que Choisir :***

- ✓ Monsieur ANDRÉ Alain.

*Excusés :*

- ✓ Monsieur JOUSSE Pascal (SIDERM) ;
- ✓ Madame PAPIN Sandrine (ARS) ;
- ✓ Monsieur TROTTIER Morgan (DDT) ;
- ✓ Monsieur BRIHI Samir.

**Madame Martine RENAUT** ouvre la séance, remercie les présents et souhaite la bienvenue à **Monsieur Alain ANDRÉ**.

Elle s'enquiert ensuite de savoir qui sera le secrétaire de séance.

Ce sera à **Monsieur Alain ANDRÉ** d'être le secrétaire de séance.

## **1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2020**

---

**Madame Martine RENAUT** demande s'il y a des questions et des observations concernant le compte rendu de la dernière réunion de la CCSPL.

Aucune observation n'est apportée au compte rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

## **2- PRIX DE VENTE DE L'EAU – TARIFS 2021**

---

**Madame Martine RENAUT** laisse la parole à **Madame Mandy BERTHELOT** pour la présentation des tarifs de l'eau 2021.

**Madame Mandy BERTHELOT** indique qu'il sera proposé au prochain Comité Syndical de maintenir le prix de vente de l'eau en 2021. Cependant des tarifs différents sont appliqués sur la Commune d'Ecommoy dans le cadre du lissage progressif du prix de l'eau sur plusieurs exercices selon la convention d'adhésion.

**Monsieur Alain ANDRÉ** valide cette proposition même s'il estime que ce tarif est toujours trop élevé. Il remarque tout de même que ceux-ci sont stables depuis 2 ans.

Il souhaite ajouter que les services du SIDERM fonctionnent très bien et toujours dans le respect des consommateurs.

**Madame Mandy BERTHELOT** souligne concernant la préservation de la ressource que les éléments suivants « compte tenu des tarifs pouvant être appliqués par Le Mans Métropole sur les volumes d'eau importés » sont inscrits en rouge tant que Le Mans Métropole n'a pas fourni ses tarifs.

**Madame Mandy BERTHELOT** interroge **Monsieur Alain ANDRÉ** sur les retours qu'il peut avoir des consommateurs sur la mise en service de l'agence en ligne.

**Monsieur Alain ANDRÉ** lui indique avoir des retours positifs, que cela fonctionne très bien.

**Madame Martine RENAUT** lève la séance en remerciant **Monsieur Alain ANDRÉ** de sa présence et en lui souhaitant de belles fêtes de fin d'année.

**Monsieur Alain ANDRÉ** remercie le SIDERM pour la qualité des échanges avec l'ensemble des services et souhaite de bonnes fêtes à tous.

La séance est levée à 11h30.